

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DES RESPONSABLES AQUATIQUES DE
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
ASSEMBLÉE TENUE À VAL-D'OR LE 31 MARS 2004 à 10h**

Étaient présents :	Mesdames	Cécile Poirier, Coordonnatrice sportive Ville de La Sarre Joanie Cyr, Conseillère technique Société de Sauvetage Johane Lafleur, Coordonnatrice Croix Rouge
	Messieurs	Ghislain Doyon, Ville d'Amos Doris Goulet, Ville de Senneterre Marc Lafortune, Ville de Val-d'Or Martin Rochette, Ville de Rouyn-Noranda
Étaient absents :	Mesdames	Suzanne Girard, Ville de Malartic Maude Bérubé, Municipalité Radisson Julie Arbour, Ville de Chibougameau
	Messieurs	Mario Gagnon, Ville de Ville Marie Richard Leclerc, Ville de Matagami
	Autres	Responsable aquatique Ville de Témiscaming Responsable aquatique, cégep de Rouyn-N.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marc Lafortune souhaite la bienvenue à tous

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Au point #3, remplacer la date du 25 mars 2003 par le *17 décembre 2003*.
- Au point #6-b, remplacer 2003 par *2004*.
- Au point #10 (varia), ajouter le point *Finale régionale des Jeux du Québec d'été en sauvetage*.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité par les membres présents.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE TENUE À ROUYN-NORANDA LE 17 DÉCEMBRE 2003

Marc nous fait la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre. Il est adopté tel quel à l'unanimité.

4. PROCESSUS D'ATTRIBUTION DES HEURES AU PERSONNEL AQUATIQUE

Ghislain nous explique que lorsqu'il attribue les heures de travail à son personnel aquatique en début de session, cela représente pour lui un travail compliqué et difficile représentant plus d'une journée de travail. De plus, les employés choisissent les heures qu'ils veulent et il arrive souvent qu'il n'y ait aucun employé pour certaines heures; il doit alors « serrer la vis » à son personnel afin de l'obliger à prendre des heures moins désirables. Il demande aux membres de l'assemblée s'ils ont une procédure pour attribuer les heures à leur personnel.

Martin Rochette mentionne qu'à Rouyn-Noranda, un horaire préliminaire est remis individuellement à chaque employé afin que celui-ci choisisse les heures qu'il désire en y cochant ses disponibilités, puis remettent le tout aux coordonnatrices aquatiques. Les coordonnatrices planifient l'horaire en attribuant, par ordre d'ancienneté, les heures de travail. Ensuite, une réunion est convoquée où l'horaire leur est remis. Martin indique que parfois les vendredis soirs et les samedis PM, il n'y a personne de disponible et il doit lui aussi « serrer la vis » dans ces cas. La plupart de ses employés se contentent de 5 h à 6 h par semaine. L'horaire du printemps est le même que l'horaire d'hiver; cela facilite grandement le processus d'attribution. La Ville de Rouyn-Noranda opère une piscine sur semaine le jour.

Claude Bordeleau nous indique qu'à La Sarre, la procédure est semblable à celle de Rouyn-Noranda. La Ville de La Sarre n'opère pas de piscine sur semaine le jour.

À Senneterre, Doris Goulet nous dit que sa monitrice à temps plein (30h/semaine) prend toutes les heures de la semaine en plus d'une journée de fin de semaine. Le reste des heures est comblé par le personnel restant. L'attribution des heures ne lui pose pas de problème si ce n'est qu'en cas de manque de personnel.

Marc Lafortune dit que depuis janvier 2004, la Ville de Val-d'Or a mis sur pied une procédure d'attribution des heures calquée sur le modèle syndical de l'université Laval qu'il explique par la suite (voir la procédure en annexe). Il dit qu'avant que cette procédure soit mise sur pied, lui aussi avait les mêmes problèmes que Ghislain et qu'en plus, il devait composer avec du personnel mécontent de son horaire. Il arrivait que des erreurs se glissent dans l'horaire vu la complexité du processus de conception de l'horaire de travail. Entre autre, il arrivait à l'occasion que l'ancienneté ou que la qualification n'ait pas faite de différence d'un employé à l'autre pour cette même raison. Cette nouvelle procédure a permis de régler d'un coup tous les problèmes vécus dans le passé. De plus, elle permet à chaque employé de choisir lui-même ses heures et incite grandement ce dernier à se perfectionner.

Les membres de l'assemblée discutent en général sur les diverses raisons possibles portant sur la baisse de motivation du personnel. Claude et Cécile signalent que la procédure de Val-d'Or peut être modifiée selon la réalité locale.

5. ACHATS DE GROUPE

Claude demande s'il arrive que les membres présents s'unissent pour acheter du matériel aquatique afin de profiter d'un plus gros rabais. Les membres disent que non. Claude cite son besoin d'achat de quatre (4) mannequins ACTAR à un coût individuel de 100\$ et que si on achetait le kit de douze (12), cela reviendrait à 70\$-75\$ l'unité. Claude demande aussi si une base de données sur l'inventaire des besoins en matériel existe en région. Ghislain l'informe que non et que cela serait plus lourd qu'efficace à mettre sur pied. Après discussion, il est proposé que lorsqu'une affiliation aquatique désire acheter un matériel comme les Actars, elle n'a qu'à contacter les autres responsables aquatiques pour vérifier leur intérêt à se joindre à l'achat.

6. FORMATIONS

a. Journée de perfectionnement :

Rouyn-Noranda organisera la journée de perfectionnement « Aquam – Société de Sauvetage – Croix Rouge Canadienne – DPJ » Elle se tiendra le 29 août prochain. Martin fera les démarches auprès des personnes ressources, soit :

- **Aquam** : Alain Chalifoux 800-935-4878
- **Société de Sauvetage** : Sébastien Turner 800-265-3093
- **Croix Rouge** : Johane Lafleur 800-363-7305
- **D.P.J.** : Philippe Rivet-Gagné 819-825-0002

Chaque responsable aquatique doit demander à ses employés respectifs le contenu qu'ils souhaiteraient voir intégrer aux ateliers de la Croix-Rouge et de la Société de Sauvetage. Les choix devront être transmis rapidement à Martin Rochette afin que celui-ci puisse effectuer la planification avec les deux Sociétés.

b. Calendrier des formations automne 2004 :

Les formations actuellement au calendrier sont les suivantes :

- SN piscine Val-d'Or et Rouyn-Noranda : 30 avril
- Médaille de bronze Amos, avril-mai
- SN plage continentale Val-d'Or : 25-27 juin
- Requalification SN piscine Rouyn-Noranda, 24 avril
- Requalification SN piscine Val-d'Or, 30 mai
- Requalification Moniteur Croix Rouge Rouyn-Noranda, 25 avril
- Requalification Moniteur Croix Rouge Val-d'Or, 30 mai
- Requalification SN plage continentale Val-d'Or, 18 juin

Martin nous explique qu'il lui est difficile de faire l'horaire annuel et de le respecter, car il manque de formateur et qu'une fois la date établie, elle risque d'être modifiée. Ghislain est d'accord sur ce point. Joanie Cyr explique qu'elle peut parfois se déplacer en région pour pallier ce manque. Martin suggère qu'un répondant régional soit nommé par le présent regroupement des responsables aquatiques afin de coordonner l'attribution des formations dites majeures (Moniteur Croix Rouge, Moniteur en sauvetage, SN) et ce, dans le but d'éviter l'annulation de formations. Joanie appuie cette idée. Marc soulève la question à savoir si un tel coordonnateur serait utile si un processus de planification serait mis sur pied avec une collaboration préalable du personnel aquatique en poste afin d'obtenir leur disponibilité pour l'année. Cécile ajoute qu'une planification minimale éviterait ce problème. Après plus d'une heure de discussion sur le sujet, Marc propose l'ajournement de ce point afin qu'un document soit soumis aux membres lors de la prochaine rencontre et qu'une procédure finale soit mise sur pied à ce moment. Tous sont d'accord.

Considérant que le Forum annuel de la Société de Sauvetage se tiendra du 9 au 12 septembre, il est entendu que la formation de moniteur d'aquaforme sera donnée pendant cette fin de semaine. Marc est prêt à ne pas l'organiser à Val-d'Or si une affiliation veut l'organiser cette année. Martin accepte de la donner à Rouyn-Noranda les 11 et 12 septembre 2004. Marc donne les noms des personnes ressources (formateurs) qui en ont donné à Val-d'Or par le passé : Johanne Bertholet (450-691-1973, johannebert@hotmail.com), Lucie Létourneau (888-788-8737 #2211, belecjp@b2b2c.ca), Johanne Vaillant (johanne.vaillant@csmb.qc.ca)

Concernant la formation Moniteur en Sauvetage, la Ville d'Amos a grandement besoin d'avoir des moniteurs formés. Voici le nombre de candidats probables dans chaque ville : Amos (2 et +), Senneterre (2), Val-d'Or (3-4), Rouyn-Noranda (1), La Sarre (?). Il est suggéré de le donner dans deux (2) villes différentes les 27 et 28 août, les 17-18-19 septembre 2004. Cela pourrait se faire à Amos, La Sarre ou Val-d'Or. Marc fera des contacts auprès de M. Marc Lambert, formateur de moniteur en sauvetage, afin de concrétiser le tout.

En ce qui à trait à la formation moniteur en plongeon, une formation est envisagée vers octobre 2004. Martin désire la donner à Rouyn-Noranda.

c. Gestion des formateurs SN, C-R et R.G

Johane nous explique qu'ailleurs, les formations majeures sont planifiées avant les mineures. Martin propose qu'on se dote d'un « pot » régional où toutes les affiliations aquatiques contribueraient ce qui permettraient à un ou plusieurs employés de se former à l'extérieur en pigeant dans celui-ci. Doris mentionne que cela nous obligerait à tenir une comptabilité et que cela serait peut-être lourd à gérer. Marc amène l'idée que chaque affiliation pourrait se partager à part égale les frais encourus par un employé pour se former dans une formation dites « majeures » et pouvant profiter à tous. Il est soulevé que les affiliations ayant contribué auraient la priorité sur celles ne l'ayant pas fait; il faudrait donc que

tous contribuent afin d'éviter des situations négatives. Marc se propose avec Joanie de mettre sur pieds un document préliminaire afin de pondre une procédure. Cette ébauche sera envoyée aux responsables aquatiques afin que ceux-ci apportent des modifications; ils devront la leur retourner afin que Joanie et Marc puissent produire, à la réunion du 9 juin, un document de travail où la discussion pourra se poursuivre. Tous sont d'accord avec cela. Marc et Joanie se rencontreront à ce sujet le lundi 26 avril.

d. Maître Instructeur Croix-Rouge, Monsieur Mario Gagnon

Martin nous informe que M. Gagnon désire devenir Maître-Instructeur. Ce brevet sert à donner les formations Instructeurs ainsi qu'à requalifier les instructeurs de la région qui à leur tour, requalifient les moniteurs en sécurité aquatique. Selon Martin, M. Gagnon aimerait premièrement savoir si la région a besoin d'un Maître Instructeur et deuxièmement, si les différentes affiliations aquatiques régionales veulent assumer les frais encourus pour le former.

Johane mentionne que dans notre problématique régionale actuelle, la région a beaucoup plus besoin d'instructeurs que de maître-instructeur. Martin mentionne qu'historiquement, M. Gagnon n'a pas beaucoup de disponibilité à offrir lorsque vient le temps de faire des formations à l'extérieur de Ville-Marie. Cette perception est aussi partagée par les membres présents. Tous se demandent si l'investissement proposé par M. Gagnon leur servira étant donné le contexte de disponibilité de ce dernier. À la lumière des propos fournis par Mme Lafleur et de la disponibilité de M. Gagnon, il est décidé que la région n'a pas besoin d'un Maître-Instructeur et qu'aucune affiliation ne participera financièrement à sa certification. Nous suggérons plutôt que M. Gagnon loue ses services, s'il devient maître-instructeur, lorsque ceux-ci seront sollicités à l'extérieur de Ville-Marie.

7. PROGRAMME ANIM'EAU

a. Retour sur la session aquatique d'hiver

À La Sarre, il y a eu 40 inscriptions dont 37 se sont réinscrits pour le printemps. L'eau froide de la piscine a causé des désagréments pour les niveaux Kiki et Craby. À Senneterre, les parents adorent le programme. Le principe de l'invitation d'un ami au dernier cours permet d'augmenter les inscriptions! À Val-d'Or, le programme est bien apprécié de la clientèle et par le personnel. Joanie ajoute que les thèmes imposés par le programme limite l'imagination du moniteur et peut jouer sur son intérêt. Elle mentionne que les parents s'en rendent compte mais qu'ils sont indulgents étant donné l'adaptation que le personnel doit faire face à ce nouveau programme.

b. Date de la prochaine formation Anim'eau

Aucune date n'a été envisagée entre Martin et Ghislain. Cependant, afin de faciliter la planification régionale, Martin arrêtera tout de même une date pour la

formation : une date en juin semble être un bon choix. Martin mentionne qu'il hésite à faire le saut avec Anim'eau et qu'il voudrait évaluer le nouveau programme préscolaire de la Croix Rouge qui sortira à l'automne 2005 (idéalement au printemps 2005). Il demande à Johane s'il est possible que la Ville de Rouyn-Noranda soit prise comme « Ville Pilote » pour tester le programme. Johane lui répond que ce processus semble être déjà en marche mais qu'elle vérifiera tout de même la faisabilité du projet. De son côté, la Ville d'Amos n'a pas encore décidé si elle adhérera au programme.

8. CROIX ROUGE CANADIENNE

Johane demande si tous reçoivent l'INFO-FAX régulièrement. La réponse est oui. La dernière parution est datée du 18 mars 2004. Elle nous présente ensuite le nouveau programme Gardien Averti (incluant les manuels) et nous explique la façon de devenir Animateur Gardien Averti pour un employé possédant son brevet de moniteur en sécurité aquatique. Ce dernier n'a qu'à envoyer une copie de ses cartes de moniteur et de RCR niveau C (intervenant désigné) avec le formulaire d'inscription requis (voir INFO-FAX du 18 mars). Marc ajoute qu'il certifie à Val-d'Or 96 jeunes par années et qu'il prévoit en certifier 144 cette année; cela représente un bon moyen de financement pour son budget et permet de créer de l'emploi pour son personnel.

La date de la requalification du brevet moniteur en secourisme est le 22 mai (à confirmer). Elle demande aux membres présents de remplir le sondage préparatoire (voir INFO-FAX du 18 mars) et le retourner cette semaine au plus tard si possible.

La révision nationale du programme de natation préscolaire prévoit la mise en application de ce programme au plus tard pour l'automne 2005. L'ancien programme de cinq (5) niveaux devrait être réimplanté avec des modifications.

Le programme Aquaplaisir, en collaboration avec Synchro Canada demande un pré requis Aquaventure 4.

D'autres reconnaissances d'équivalences de concert avec d'autres sociétés sont à prévoir dans un avenir rapproché.

Les plans de leçons du programme aquabambin et des niveau aquaventure 1 à 5 sont disponibles sur CD-ROM à la Croix Rouge.

Entente avec AQUAM. C'est Aquam qui, désormais, gère la ligne officielle de vêtements de la Croix Rouge.

9. SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Joanie Cyr nous informe que le *Guide des procédures administratives* sera mis à jour sous peu. Martin souligne qu'il serait intéressant que la Société de Sauvetage adopte un format similaire à celui fourni par la Croix Rouge à ses fournisseurs autorisés. Le contenu du cours Sauveteur National est présentement en révision. Le Forum annuel se tiendra du 11 au 13 septembre 2004 à St-Jean-sur-Richelieu.

Joanie mentionne qu'elle n'a reçu aucun appel ou courriel des employés aquatiques de la région pour des questionnements ou autres. Elle aimerait participer à l'émancipation de la région au niveau aquatique mais il lui est difficile de le faire si elle n'est pas connue. Marc suggère que les villes où Joanie n'est pas employée, soit les villes d'Amos, La Sarre et Senneterre l'invitent officiellement pour une rencontre avec leurs employés. Les 3 villes sont d'accord.

10. VARIA :

a. Finale régionale des Jeux du Québec en sauvetage

Marc mentionne que la Finale devrait se tenir à Val-d'Or la fin de semaine du 10 juillet. Il a été proposé au Club de sauvetage aquatique Dam'eaucès de l'organiser afin d'en retirer les avantages au niveau de la visibilité; une réponse devrait être donnée par ce club sous peu. Les invitations devraient être envoyées aux affiliations aquatiques au plus tard en début mai 2005 afin que celles-ci en fassent la promotion.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre régionale des responsables aquatiques se tiendra à Amos le mercredi 9 juin 2004 à 10 h. Ghislain nous indiquera le lieu exact de la rencontre.

12. VISITE DE LA PISCINE DE LA POLYVALENTE LE CARREFOUR

Cécile, Joanie, Claude, Doris, Ghislain et Marc visitent la piscine.

13. FIN DE LA RENCONTRE À 15h40

Marc Lafortune
Secrétaire de l'assemblée